

# TARIFS TRIMESTRIELS 2010 /2011

Ecole Municipale de Musique d'Eckbolsheim

ACTIVITES	ECKBOLSHEIM			HORS VILLE
	Revenus non imposables <sup>(1)</sup> <i>60% du tarif de base</i>	Revenus imposables <i>100% du tarif de base</i>	Réduction	
Eveil musical	29.51	48.54	10% pour 2 élèves d'une même famille, 25% pour 3 élèves ou plus d'une même famille	72.33
Formation musicale ou orientation	44.35	73.27		109.42
Cycle traditionnel : formation musicale et instrument				
30 mn	78.02	129.38		193.59
45 mn	108.16	179.62		268.95
60 mn	139.38	231.66	347.01	
Cycle adultes et adolescents			Gratuit pour les inscrits à l'une des classes de l'école de musique <sup>(2)</sup>	
30 mn	62.37	103.31		154.48
45 mn	92.67	153.80		230.22
60 mn	123.68	205.49	307.75	
Préparation option bac	22.05	36.11		53.68
Pratique d'ensemble : chorale adulte, orchestre à vent, orchestre jazz, atelier de percussion, atelier d'improvisation	16.67	27.13		40.21

(1) Sur présentation de l'avis de non-imposition. Aucune autre réduction n'est possible.

(2) L'inscription dans une des classes de l'école de musique donne droit à la fréquentation gratuite des différentes classes d'ensemble.

La réduction famille ne s'applique pas à la tranche non-imposable.

Il n'y a pas de cumul de réductions.

## Droits de reprographie

Une convention pour droit de reprographie est signée pour l'année 2010/2011 avec la SEAM\*.

Le montant de ce droit s'élève à 0,97€ et est intégré trimestriellement au paiement de la scolarité.

\*Société des Editeurs et Auteurs de Musique

